

Espagnol A2

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 18,0
- > Période de l'année : Enseignement second semestre
- > Méthode d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Centre de Ressources Langues
- > Code ELP APOGEE : 4K2KEA2P

Objectifs

Utiliser un répertoire limité de ressources linguistiques et non linguistiques simples (des structures syntaxiques basiques, des phrases ou des formules mémorisées)
Connaître très généralement des conventions sociales et des référents culturels du monde hispanique.
Communiquer d'une manière claire, malgré un évident accent étranger et quelques malentendus ou interruptions.

Remplir des formulaires et rédiger des textes brefs (biographies, messages, lettres, emails, etc.)

Faire face à des situations quotidiennes (demander et répondre à des questions, avoir des informations basiques en magasins, en banques, à la poste, aux transports publics, etc.).

Compétences communicatives travaillées grâce aux séquences thématiques choisies par l'enseignant :
Exprimer l'obligation et la nécessité ((no) tener + que, (no) hay que)

Demander une opinion (¿crees que...?) et donner son opinión (para mí)

Chercher et exprimer l'accord (estar de acuerdo)
Questionner sur les désirs et souhaits et répondre (quiero, me gustaría, etc.)

Exprimer la possibilité (quizás, es probable, puede ser)

Exprimer quelques sensations physiques (hambre, frío, sueño, dolor, enfermedad, etc.)

Proposer, suggérer, inviter, conseiller et répondre (poder, quedar, venir, ir, etc.)

Évaluation

- * Contrôle continu :
 - 1 devoir écrit (compréhension écrite et/ou orale, et expression écrite)
 - 1 note orale facultative (productions orales évaluées au cours du semestre)
 - 1 devoir sur table (compréhension écrite et/ou orale, et expression écrite)
- * Contrôle dérogatoire terminal : pendant la session d'examen (compréhension et expression écrite) 1h30.
Session de rattrapage : (compréhension et expression écrite) 1h30.

N.B. Lors des examens, le savoir grammatical sera évalué à travers les exercices de compréhension et d'expression (écrit et/ou oral), il ne sera jamais évalué de manière explicite.